

Jan Holeš* & Zuzana Honová**

Le traitement de la terminologie pharmaceutique dans la version numérisée du *Dictionnaire de l'Académie française*

Abstract

Treatment of pharmaceutical terminology in the digitized version of the *Dictionnaire de l'Académie française*. This article aims to examine the treatment of pharmaceutical terms in the digitized version of the *Dictionnaire de l'Académie française* on the example of pharmacy terminology. After a brief presentation of the dictionary microstructure and its current edition, the authors describe the terms marked as belonging to the field of pharmacy, presenting the reasons of these changes, the appearance and disappearance of the terms, the migration of terms between several fields, the passage of words from the common language into terminology and vice versa. The article also shows certain inconsistencies in the treatment of terminology in the *Dictionnaire de l'Académie française*.

Keywords

Dictionnaire de l'Académie française; French language; terminology; lexicology; lexicography; pharmacy

1. Introduction

La pharmacie est une discipline très ancienne, comme l'attestent les descriptions de remèdes sur les tablettes mésopotamiennes du III^e millénaire av. J.-C., les formules préservées sur les papyrus égyptiens et les écrits grecs de Galien, dont le nom figure aujourd'hui dans le terme désignant l'art de préparer des médicaments – la pharmacie galénique (Lafont, 2021, pp. 27-28). La pharmacie moderne est associée au naturaliste et médecin Paracelse (1493-1541), qui mit les connaissances de l'alchimie et de la chimie au service du traitement des maladies. Dès son époque, des médicaments fabriqués à partir de matières d'origine végétale ont été remplacés par des substances chimiques. Cela a transformé non seulement les médicaments eux-mêmes, mais aussi l'apparence des officines, la formation des pharmaciens et, enfin et surtout, la terminologie dont ils se servaient. L'essor de l'immunologie grâce à Louis Pasteur, la découverte des antibiotiques dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle et le développement spectaculaire de la biochimie représentent des jalons qui se répercutent dans la terminologie pharmaceutique.

La terminologie de la pharmacie se compose de termes qui lui sont propres (p. ex. les noms des principes actifs et des excipients) et d'un grand nombre de termes partagés avec la chimie, la médecine, la physiologie, la botanique et autres disciplines. Avec la médecine et les sciences de la nature, la pharmacie a retenu depuis le XVII^e siècle¹ l'attention particulière des lexicographes, dont les efforts ont abouti, au XX^e siècle, à l'élaboration du *Dictionnaire des Sciences pharmaceutiques et biologiques* de l'Académie nationale de Pharmacie (Académie nationale de Pharmacie, 1997, 2001), avec une version électronique, contenant plus de 11 mille entrées, qui est aujourd'hui disponible en ligne (Académie nationale de Pharmacie, 2024). Étudier le traitement des terminologies dans le

¹ Quemada (1998, p. 52) mentionne le *Dictionnaire servant de Bibliothèque universelle* (...) de Boyer De Petit Puy (1649), contenant parmi les disciplines traitées la terminologie pharmaceutique, ou le *Dictionnaire Pharmaceutique ou plutôt Apparat médico-pharmaco-chymique françois-latin* de De Meuve (1678, 1689, 1695). Pour un aperçu des dictionnaires anciens de la pharmacie, voir Guitard (1926).

* Jan Holeš
Faculté des lettres
Département des études romanes
Université d'Ostrava
jan.holes@osu.cz

** Zuzana Honová
Faculté des lettres
Département des études romanes
Université d'Ostrava
zuzana.honova@osu.cz

Dictionnaire de l'Académie française (ci-après le *DAF*) est d'autant plus intéressant que l'Académie française s'est montrée, au moins dans les premières éditions du *DAF*, réticente à l'égard des termes. Elle explique cette décision dans la préface à la 1^{re} édition² :

C'est dans cet estat où la Langue François se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire; & pour la représenter dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entièrement hors d'usage, ni les termes des Arts & des Sciences qui entrent rarement dans le Discours; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poëtes l'employent; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la Noblesse & à l'Elegance du discours. (Académie française, 2024a).³

Malgré cette position, le taux des termes de pharmacie ne cesse de croître dans les éditions successives du *DAF*, notamment à partir de sa 4^e édition (1762) (voir la Figure 2). Au fil du temps, l'attitude de l'Académie française a évolué, en « reflet d'une époque marquée par un intérêt particulier pour tout ce qui touche les arts et les sciences et qui s'ouvre à l'encyclopédisme » (Rouleau et al., 2006, p. 189)⁴, comme en témoigne justement la préface à la 4^e édition du *DAF* (1762) :

Les sciences & les arts ayant été plus cultivés & plus répandus depuis un siècle qu'ils ne l'étoient auparavant, il est ordinaire d'écrire en François sur ces matières. En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, & qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition, les termes élémentaires des sciences, des arts, & même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent. (Académie française, 2024a).

Tout dictionnaire reflète non seulement l'évolution de la langue, mais nécessairement aussi l'évolution de la société, y compris celle des connaissances humaines et scientifiques, et réciproquement, il y participe aussi. Cet article vise à examiner les changements dans l'approche du traitement des termes dans le *DAF* en prenant l'exemple de la terminologie de la pharmacie. Nous nous proposons, en particulier, d'analyser les raisons de ces changements, de l'apparition et de la disparition des termes de pharmacie, la migration des termes entre plusieurs domaines, le passage des mots de la langue commune vers la terminologie et vice-versa. Nous voulons également montrer certaines incohérences et limites du traitement de la terminologie dans le *DAF*.

2. *DAF* et corpus de termes appartenant au domaine de la pharmacie

La 1^{re} édition du *DAF* a paru en 1694, soixante ans après la création de l'Académie, et les éditions suivantes datent de 1718 (2^e), 1740 (3^e), 1762 (4^e), 1798 (5^e), 1835 (6^e), 1878 (7^e), 1932-1935 (8^e). Le 1^{er} tome de la 9^e édition a été publié en 1992, le 2^e en 2000 et le 3^e en 2011. La 9^e édition reste

² L'Académie a chargé Thomas Corneille, un de ses membres, d'établir un dictionnaire à part, qui a paru simultanément avec la 1^{re} édition du *DAF*, sous le nom *Dictionnaire des Arts et des Sciences*. Sa nouvelle version, *Dictionnaire Universel des Arts et des Sciences*, a été préparée par Fontenelle en 1732 (Gaudin et Guespin, 2000, p. 44).

³ Benhamou, Roucher & Buffin (1997, p. 47), en analysant les préfaces du *DAF*, mentionnent que déjà la 1^{re} édition contenait certains mots avec les acceptions figurées qui sont pris de la terminologie de la chasse et de l'escrime, « activités nobles qui font partie des pratiques de la Cour prise comme modèle ».

⁴ Il serait intéressant d'observer les analogies dans le traitement des termes dans les dictionnaires académiques hors de France. Le récent volume (n° 123) des *Cahiers de lexicologie* réunit plusieurs contributions sur le sujet du lexique spécialisé dans le *Diccionario de la Lengua Castellana* de l'Académie royale espagnole (p. ex. Gómez de Enterría, 2023, concernant le lexique médical). Dans le même volume, Clavería et Freixas (2023) traitent, entre autres, des préfaces et des nouvelles entrées dans ce dictionnaire. Pour le *Dictionnaire de l'Académie française*, le lecteur trouvera une analyse du discours préfaciel dans Rouleau et al. (2006) et dans Quemada (1997).

inachevée et les entrées sont rédigées jusqu'au mot *syzygie*. Sa nomenclature devrait atteindre 55 000 mots, dont 46 800 ont été finalisés (Académie française 2024b). Depuis 2019, le portail offre une version qui comporte la numérisation intégrale des neuf éditions du *DAF*. Le projet de numérisation (ainsi que ses raisons) est décrit par Wooldridge (1998) qui remarque que le *DAF* « constitue une série unique et homogène de descriptions de différents états du français classique et moderne » (Wooldridge 1998, p. 310). Catach (2023) expose le processus de l'élaboration du portail du *DAF*, y compris la préparation des données et ses aspects méthodologiques.⁵

La microstructure des entrées est représentée dans la Figure 1. La vedette est précédée d'un astérisque s'il s'agit d'un mot nouvellement ajouté. Les rubriques principales incluent la catégorie grammaticale spécifiant la partie du discours et parfois d'autres caractéristiques, la datation, l'explication de l'origine du mot, la définition, qui peut être divisée en plusieurs sections en cas de polysémie. Les rubriques complémentaires incluent la prononciation si elle est jugée difficile, l'indication du domaine ou des domaines et les liens vers les sites externes interconnectés avec le *DAF*.

*** PENTHOTAL** (en se prononce in) **nom masculin** (pluriel *Penthotals*).

xx^e siècle. Nom déposé. Forme abrégée du nom d'une préparation pharmaceutique appelée *penthiobarbital*.

PHARMACIE. Barbiturique autrefois administré par voie intraveineuse pour provoquer une anesthésie de courte durée.

Figure 1. Microstructure de l'entrée dans le *DAF* (<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P1414>)

Le portail du *DAF* offre un outil de recherche avancée qui permet d'effectuer des recherches selon des critères simples (p. ex. la catégorie grammaticale, un morphème ou l'étymologie) ou des recherches sophistiquées cumulant plusieurs critères. La sélection du domaine « pharmacie » nous permet d'obtenir 459 mots, y compris certaines variantes morphologiques et orthographiques, marqués comme appartenant au domaine de la pharmacie dans l'ensemble des neuf éditions. Dans ce lot, les noms, au nombre de 318, constituent le groupe le plus important. À leurs côtés, il y a 104 adjectifs et 40 verbes. Cependant, ces chiffres ne donnent qu'une image imprécise, car on peut observer une certaine incohérence dans le traitement des acceptions résultant de la conversion de certains mots. Si nous comparons les entrées suivantes, nous pouvons constater qu'*émétique* est traité comme adjectif et nom, tandis qu'*analeptique* figure dans le *DAF* uniquement comme adjectif, et la remarque sur son usage substantival, pourtant tout à fait courant, n'apparaît que dans les notes (*adoucissant/-ante*, *fluidifiant/-ante*, *opiacé/e*, *sédatif/-ive*, etc. représentent d'autres exemples de cette incohérence).

ÉMÉTIQUE adjectif et nom masculin

1. Adj. Qui a des propriétés vomitives. *Une substance émétique. Des plantes émétiques.*

⁵ Catach (2023, p. 293) explique que les marques de domaines étaient « extrêmement variables » dans les anciennes éditions (avec des formulations comme « En Musique », « T. de musique », « En termes de musique », etc.) et qu'il a fallu effectuer leur balisage précis. Pour y parvenir, l'équipe a combiné à la fois des interventions manuelles et des programmes automatisés.

2. N. m. PHARMACIE. Tartrate double d'antimoine et de potassium utilisé comme vomitif. Par extension. Substance, préparation destinée à provoquer un vomissement. *L'ipéca est un émétique.*

ANALEPTIQUE adjectif

PHARMACIE. Qui stimule la circulation du sang, la respiration ou l'activité de l'écorce cérébrale. *Des médicaments analeptiques* ou, subst., *des analeptiques*. *Le camphre, la caféine sont des analeptiques classiques.*

Pour la quantité de mots apparaissant sous le domaine « pharmacie » dans les éditions respectives, on peut se référer à la Figure 2.⁶ Le graphique montre un accroissement du nombre de termes de pharmacie dans les différentes éditions du *DAF* qui est plus ou moins constant dans toutes les éditions, sauf dans la cinquième et dans la huitième.⁷

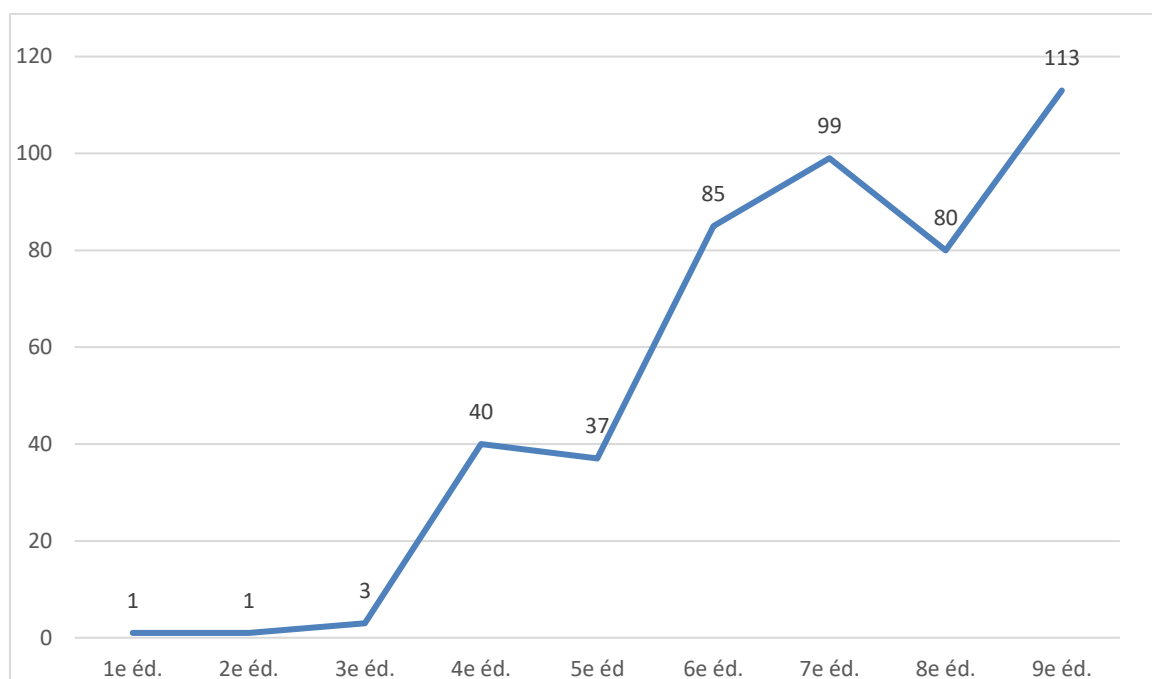


Figure 2. Présence des mots du domaine « pharmacie » dans le *DAF*

Les chiffres sont cependant loin d'être exhaustifs, parce que l'indication du domaine n'est pas toujours cohérente. Ainsi, le corpus ne contient pas le terme *pharmacie* et ses dérivés (*pharmaceutique*, *pharmacien*, etc.), ni toute une série de mots commençant par *pharmaco-* (*pharmacocinétique*, *pharmacodépendance*, *pharmacodynamie*, *pharmacologie*, *pharmacopée*, etc.), dont l'appartenance à la pharmacie est explicitement signalée dans leurs définitions, mais qui ne sont pas marqués par le domaine « pharmacie ». De plus, ce domaine n'est pas signalé pour

⁶ La Figure 2 représente la situation à la date du 30/06/2024. Il est à préciser que la rédaction du *DAF* est en cours et de nouveaux termes sont continuellement ajoutés.

⁷ La chute du nombre de termes entre la 7^e et la 8^e éditions pourrait s'expliquer encore par la prudence de l'Académie à admettre les termes. Même si elle reconnaît leur importance, nous lisons, dans la Préface à la 8^e édition, que « dans cet afflux de vocables nouveaux, il en est beaucoup dont l'existence ne peut être qu'éphémère. Les uns disparaîtront avec les objets, eux-mêmes éphémères, qu'ils représentent ; d'autres, qui se sentent de l'improvisation, seront remplacés par des dénominations plus exactes ». D'ailleurs, M. Druon, dans la Préface à la 9^e édition, remarque que « [l]e texte de 1935 présentait assez peu de nouveautés, au moins pour les entrées, par rapport à celui de 1878 » et que « l'effort de nos prédécesseurs s'était surtout porté sur l'ajustement des définitions et l'ébarbage des locutions par trop vieillottes ou des exemples vraiment désuets » (Académie française, 2024a).

certaines formes galéniques (*gélule, infusion, pastille, pilule, suppositoire*) ni pour d'autres mots liés à la pharmacie (*hypnotique, morphine, officine, somnifère*, etc.). Certains termes sont dispersés dans des domaines variés, dont la « médecine » (*analgésie, antibiotique, pénicilline, homéopathique*, etc.), la « chimie » (*atropine, codéine, éphédrine*), la « physiologie » (cortisol, corticoïde, insuline), la « biologie » (*bactéricide, hormone, immunostimulant/-e*) et d'autres sont mentionnés comme produits « cosmétiques » (*lanoline, lotion, pommade*). Certains termes désignant des classes de médicaments, comme *antiviral, antirétroviral, antimycosique, antifongique*, ne figurent pas du tout dans le *DAF* (à la différence d'*antibiotique, antidépresseur, antidiphthérique, antidiurétique*, etc. qui y sont incorporés). Avec l'incohérence que nous avons mentionnée ci-dessus à propos du traitement des formes transposées des termes (*émétique vs analeptique*), c'est le deuxième trait qui empêche une analyse quantitative rigoureuse de la terminologie de la pharmacie dans le *DAF*⁸.

3. Évolution de la terminologie de la pharmacie dans le *DAF* : termes apparus, disparus, migration des termes

Parmi les fonctionnalités du *DAF* mises en œuvre en 2019, il convient de souligner, entre autres, l'introduction du nouveau bloc « Histoire du mot » qui nous permet de constater dans quelle édition le mot a été introduit dans le *DAF* ou quand il a disparu, de voir ses changements orthographiques, etc. De plus, il est possible de suivre la migration de certains mots de la langue commune vers des terminologies ou la circulation des termes entre plusieurs domaines.

Ce même bloc contient la rubrique étymologique. Il est à préciser que la 9^e édition est la seule à la contenir. Comme l'affirme Catach (1996), les éditions précédentes écartaient résolument « toute mention explicite d'étymologie ou de filiation diachronique ». Parmi les origines fréquentes des termes du domaine « pharmacie »⁹, il convient de mentionner des mots d'origine latine (*baume, cérat, codex*) et grecque (*azyme, hydrolat, oxycrat*), des composés latins (*apiol, coricide*), grecs (*cantharidine, diacode*) et hybrides (*mercurochrome, paracétamol*). Les procédés formels comprennent la dérivation française (*blanchet, dragéfifier*) et la conversion (*adouçissant, bleu, comprimé*). Parmi les ressources externes, citons les emprunts à l'allemand (*aspirine, peptone*), à l'arabe (*élixir, kermès*), à l'anglais (*barbiturique, psoralène*) et aux langues exotiques, comme le tupi (*copahu, ipécacuana*) et le japonais (*roténone*). Les modifications sémantiques sont moins visibles, mais fréquentes dans le corpus. Elles incluent des métaphores (*crayon, perle*) et des métonymies. Une série de métonymies fondées sur la relation entre l'activité et le lieu où l'on exerce cette activité, et entre le lieu et le produit explique l'évolution du mot *pharmacie* : (1) « science ayant pour objet la composition, la préparation et le contrôle des médicaments » → (2) « officine où l'on prépare, conserve et vend des médicaments », → (3) (vieilli) « médicament, produit pharmaceutique ». La lexicalisation des noms propres fait également partie de ces procédés, incluant des noms de personnes réelles (*galénique*), mythologiques (*mercure* dans *mercurochrome*), des marques déposées (*aspirine, penthotal*) et des toponymes (*santonine*).¹⁰

⁸ Pour les néologismes terminologiques non intégrés dans le *DAF*, on peut se référer à *FranceTerme*, base de données terminologique officielle de France, qui enregistre p. ex. *anorexigène, éligobiotique, hormésis, (médicament) antisénescence, médicament orphelin* et quelques termes contenant le préfixe *pharmaco-*, comme *pharmacogénétique, pharmacogénomique, pharmacophore, pharmacopotentialité, pharmacorésistance, pharmacosensibilité*, etc. *FranceTerme* ne dispose pas de domaine « pharmacie », ces termes étant classés dans le domaine plus général « santé et médecine ».

⁹ Sauf indication contraire, les étymologies et toutes les définitions dans le présent article sont tirées du *DAF*.

¹⁰ La terminologie de la pharmacie contient un nombre d'éponymes dans lesquels le nom propre garde son statut, comme *solution de Fowler, solution de Lugol, liquide de Ringer, pommade de Whitfield* (exemples selon Firkin et Whitworth, 1987). Ce type d'éponymes n'est pas attesté dans notre corpus.

3.1. Apparition de nouveaux termes de pharmacie

Les nouveaux termes relèvent souvent de la néologie technologique dans le sens lui attribué par Dubuc (2002, p. 117), nécessitée par une réalité nouvelle à dénommer¹¹. Dans le cadre de la description de l'histoire du vocabulaire de la pharmacie, Sournia et Guran (2000, p. 414) mentionnent les découvertes accompagnées de la formation de néologismes comme *antibiotique* et *antiviral* dans le domaine de l'infectiologie et l'essor de la psychopharmacie apportant des termes tels qu'*antidépresseur*, *tranquillisant*, *antipsychotique*, etc.

Dans la 9^e édition du *DAF*, qui reflète très bien l'essor de la pharmacie au cours du XX^e siècle, 24 termes ont été ajoutés. Le Tableau 1 montre que les ajouts récents ne représentent pas nécessairement les néologismes et que certains mots avaient été incorporés dans les éditions antérieures avec un sens différent (*digesteur*, *galénique*) ou identique (*oxycrat*, *sialagogue*). Du point de vue de la référence, les mots désignent les médicaments, les principes actifs et les substances (*amphétamine*, *apiol*, *barbiturique*, *cantharidine*, *coricide*, *paracétamol*, *psoralène*), parfois ayant leur origine dans les marques déposées (*mercurochrome*, *penthotal*), les processus galéniques (*dragéifier*, *potentialiser*), les formes galéniques (*granulé*, *soluté*), les termes désignant les effets des substances (*chélateur*, *fluidifiant*, *sédation*, *sialagogue*), les équipements (*digesteur*) et les accessoires pour les patients (*pilulier*). La plupart des termes qui apparaissent dans la 9^e édition désignent de nouveaux médicaments tels que *amphétamine*, « médicament stimulant du système nerveux », qui a été commercialisée comme substance thérapeutique au début du XX^e siècle. En revanche, les termes *apiol*, « principe actif contenu dans les racines et les fruit du persil », ou *barbiturique*, « substance hypnotique utilisée notamment en anesthésie », ont été formés au XIX^e siècle, mais ne sont présents que dans la 9^e édition. Il est à préciser que d'autres termes relevant de la pharmacie, par exemple les démarches administratives telles que *pharmacovigilance*, désignant l'« activité consistant à enregistrer et évaluer les réactions résultant de l'utilisation des médicaments », sont répertoriés dans le *DAF* sans mention du domaine « pharmacie ».

Le sens d'autres mots est précisé, comme dans le cas du mot *aspirine*, provenant du XIX^e siècle et apparu dans la 8^e édition (1935) comme « remède calmant et fébrifuge », qui devient, dans la 9^e édition, « acide synthétique, dérivé de l'acide salicylique, utilisé comme antalgique, fébrifuge, et préventif de l'agrégation des plaquettes sanguines ».¹²

¹¹ L'auteur distingue encore la néologie *stylistique* visant à « pallier l'usure des mots ou à produire un effet particulier par l'utilisation d'un mot nouveau » (les euphémismes dans le langage de médecine), la néologie *sociale* qui résulte de l'« évolution des mœurs et des structure sociales » (la féminisation des titre et des fonctions) et la néologie fonctionnelle qui sert à « s'exprimer plus efficacement » (l'usage des sigles au lieu des formes pleines) (Dubuc, 2002, pp. 117-118). En pharmacie, outre la néologie technologique, on prendrait en compte aussi la néologie stylistique (concurrence des emprunts et des formes françaises) et la néologie fonctionnelle. Pour cette dernière, en lien avec la pharmacie, Humbley (2018, p. 334) mentionne l'usage concurrent des noms génériques et des noms chimiques, la siglaison partielle (*vitamine A* pour *vitamine adénine*) ou complète (*DDT* pour *dichlorodiphényltrichloroéthane*), etc.

¹² En ce qui concerne les autres termes de pharmacie hors de notre corpus, ils décrivent également le comportement du patient comme avec le terme *parenthèse thérapeutique*, répertoriée par *FranceTerme* dans le sens de « suspension temporaire d'un traitement destinée à en évaluer les éventuels effets indésirables », forgé pour remplacer l'anglicisme *drug holiday*, ou *patient/-e actif/-ive* « patient qui cherche à s'informer et tient à prendre une part active dans les décisions concernant sa santé » remplaçant *active patient* (Ministère de la Culture, 2024).

	1 ^{re} éd.	2 ^e éd.	3 ^e éd.	4 ^e éd.	5 ^e éd.	6 ^e éd.	7 ^e éd.	8 ^e éd.	9 ^e éd.
<i>amphétamine</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>apiol</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>barbiturique</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>cantharidine</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>chélateur</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>coricide</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>digesteur</i>	-	-	-	+	+	+	+	-	+
<i>dragéifier</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>fluidifiant</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>galénique</i>	-	-	-	+	+	+	+	-	+
<i>granulé</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>mercurochrome</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>oxycrat</i>	-	+	+	+	+	+	-	-	+
<i>paracétamol</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>pentotal</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>pilocarpine</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>pilulier</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>potentialisation</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>potentialiser</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>psoralène</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>roténone</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>sédation</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>sialagogue</i>	-	-	-	-	-	+	+	-	+
<i>soluté</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	+

Tableau 1. Termes du domaine « pharmacie » apparus dans la 9^e édition du *DAF*

3.2. Spécialisation des mots de la langue générale

La formation des termes résulte souvent d'une spécialisation d'un mot de la langue générale. Ce processus aboutit parfois à une polysémie et, par conséquent, les acceptions générale et terminologique peuvent coexister dans le *DAF*. C'est le cas de *liqueur*, désignant une « boisson sucrée qu'on prépare avec de l'alcool ou de l'eau-de-vie et des produits végétaux » dans le langage courant et « préparation liquide riche en alcool » en pharmacie. De même, l'acception commune de *sirop*, « liquide épais fait de sucre dissous dans de l'eau, le plus souvent obtenu par cuisson, et auquel on peut ajouter des jus ou des extraits de fruits, d'herbes ou de fleurs », coexiste avec l'acception spécialisée, « préparation médicamenteuse aqueuse très sucrée, que l'on prend par voie orale ».

Lors de ce processus, le sens du mot ne change pas complètement, mais il se spécialise, acquérant un sens terminologique. Il peut s'agir d'un processus assez long que l'on peut suivre dans le *DAF*. Ainsi, *digesteur*, employé à l'origine comme désignation d'un objet d'usage courant pour devenir un instrument utilisé dans le domaine de la pharmacie, peut être un exemple pertinent. Défini comme « autoclave servant à rendre solubles les éléments de certaines matières organiques », il apparaît comme terme de pharmacie dans la 9^e édition, tandis qu'il est absent dans la 8^e édition (1935). Dans les 6^e et 7^e éditions (1835, 1878), il est classé comme terme de chimie, « vase dans lequel on peut élever l'eau à une haute température sans qu'elle bouille ». En revanche, dans les 4^e et 5^e éditions (1762, 1798), il figure comme mot de la langue commune, sans indication du domaine, défini comme « machine ou vase propre à cuire promptement des viandes, et à tirer de la gelée des os mêmes ».

Il est évident que les notions se précisent au cours du temps ce qui reflète l'évolution du domaine en question et donc de la connaissance humaine. Le terme *émétique*, provenant du XV^e siècle, est désigné dans la 1^{re} édition (1694) comme « vomitif », dans les 2^e-3^e éditions (1718, 1740) comme « certain vomitif », tandis que dans les 4^e-7^e éditions (1762, 1798, 1835), il est défini comme « vomitif dans la composition duquel il entre de l'antimoine ». À partir de la 8^e édition (1935), il prend

la marque du domaine « pharmacie », étant défini « qui provoque les vomissements », pour devenir le « tartrate double d'antimoine et de potassium utilisé comme vomitif », c'est-à-dire un médicament dont la composition est décrite d'une manière très précise, ce qui contraste avec les définitions précédentes, plus générales et présentant un degré d'incertitude. La situation est similaire pour *émulsion* qui figure dans le *DAF* depuis sa 1^{re} édition (1694) comme « potion rafraichissante », dans les 2^e-5^e éditions (1718, 1740, 1762 et 1798) comme « sorte de potion rafraichissante dont la couleur et la consistance approchent fort de celle du lait » et, dans les 6^e et 7^e éditions (1835, 1878) comme « nom donné à diverses préparations pharmaceutiques liquides et d'un blanc de lait ». À partir de la 8^e édition (1935), le terme prend la marque « pharmacie », et est défini d'une manière plus scientifique, à savoir comme « préparation liquide faite avec l'extrait de substances émulsives » et, dans la 9^e édition, comme « préparation d'apparence laiteuse destinée à faciliter l'absorption des huiles ». En effet, depuis la 6^e édition, on constate un changement d'approche concernant les définitions des termes qui se caractérise par une rigueur dont les rédacteurs font preuve pour définir les termes, en demandant, pour la première fois, la collaboration d'experts des autres Académies (Rouleau et al., 2006, pp. 190-191).

La spécialisation des mots de la langue générale est souvent fondée sur diverses métaphores et métonymies (Holeš et Honová, 2023a, b). La similitude entre « concrétion de nacre qui se forme dans le manteau de certains mollusques [...] qui est employée en joaillerie » et « petite capsule sphérique contenant une dose de liquide médicamenteux » donne naissance au sens métaphorique et terminologique de *perle* en pharmacie. La métonymie basée sur la relation entre l'inventeur et l'invention constitue le sens terminologique de *galénique*, qui se réfère à l'origine au célèbre médecin grec Galien (en grec *Galenos*), pour désigner plus tard, dans pharmacie galénique, l'« art d'utiliser des principes actifs dans les préparations médicamenteuses, de préparer et conserver les médicaments ».

Parfois, la spécialisation des mots de la langue commune est accompagnée d'une conversion. Le mot *préservatif*, mentionné jusqu'à la 8^e édition (1935) uniquement comme adjectif, « qui a la vertu, la faculté de préserver », devient substantif, désignant un type de contraception. D'autres exemples du même type incluent *granulé*, qui apparaît pour la première fois dans la 9^e édition avec le sens substantivé de « préparation médicamenteuse constituée [...] qui se présente sous la forme de grains à l'aspect irrégulier », ou *bleu*, qui, en plus de sa fonction adjectivale dans la langue générale, fonctionne comme substantif dans la locution *bleu de méthylène*, « solution analgésique et antiseptique ».

3.3. Migration des termes à travers les domaines

Dans toutes les terminologies, il est possible de distinguer des termes d'appartenance exclusive à un domaine donné et des termes qui sont partagés par deux ou plusieurs domaines. De plus, on observe également une migration des termes d'un domaine scientifique vers un autre. Pour Gostkowska (2010, p. 47), de tels passages sont causés par les échanges des connaissances et des concepts entre les disciplines. En pharmacie, c'est le cas de *capsule* « enveloppe gélatineuse, sans goût et soluble, dont on entoure certains médicaments, notamment s'ils sont désagréables à prendre », qui est en même temps classé dans les 6^e-8^e éditions (1835, 1878, 1935) comme terme de botanique, « enveloppe sèche, et ordinairement formée de plusieurs pièces, qui renferme les semences ou graines de certaines plantes », terme d'anatomie, « certaines parties en forme de sacs ou de poches, de certaines enveloppes membraneuses » ou de chimie, « vase en forme de calotte dont on se sert principalement pour l'évaporation des liquides ».

Il faut aussi constater que les domaines qui se partagent un terme peuvent être assez éloignés. C'est le cas de *charbon* qui, en tant que combustible, peut s'utiliser dans le domaine des beaux-arts comme instrument à dessiner (*charbon à dessin*), dans le domaine de l'électricité comme un « morceau de graphite utilisé comme conducteur », de la pharmacie comme un « médicament obtenu par carbonisation d'os ou de bois » et en technique comme charbon actif, « produit issu de la

carbonisation de matières végétales ou animales, purifié à haute température et traité chimiquement ». De plus, il existe en pathologie comme « maladie infectieuse [...] pouvant se manifester par la pustule maligne, d'aspect noirâtre » et en botanique où il désigne une « maladie des plantes due à un champignon basidiomycète provoquant la formation d'une poussière noire caractéristique ». De même, *spectre*, appartenant à la physique, « suite de rayons colorés issue de la décomposition de la lumière [...] », pénètre dans la pharmacie où il figure dans les locutions *large spectre* et *spectre étroit*, en parlant des médicaments pour le traitement d'une gamme plus ou moins large de maladies (*un antibiotique à large spectre*).

Il est à noter que les termes de pharmacie subissent parfois une modification contraire que nous appelons déterminologisation ou banalisation lors de laquelle le terme commence à être utilisé, souvent imprécisément, dans un sens commun en perdant sa valeur terminologique (voir Holeš et Honová, 2023c). Ceci est le cas de pilule : le DAF offre des exemples anciens, depuis la 1^{re} édition (1694), comme avaler la pilule « se résigner à une solution pénible et désavantageuse, à une action pour laquelle on éprouve de la répugnance », ou dorer la pilule à quelqu'un « user de paroles aimables pour lui annoncer une nouvelle fâcheuse ou lui faire accepter ce qui lui cause du dégoût ou du désagrément ». La perte d'appartenance au domaine « pharmacie » est attestée dans *adultérer*, figurant dans les 5^e-7^e éditions (1798, 1835, 1878) comme terme de pharmacie dans le sens de « altérer, falsifier un remède » ou « altérer, falsifier ou frelater des médicaments de manière qu'ils semblent être de bonne qualité, sans avoir l'efficacité des médicaments purs »¹³. Cette valeur terminologique se perd à partir de la 8^e édition où la marque « pharmacie » disparaît, avec la précision que « on dit plutôt aujourd'hui altérer ».

3.4. Disparition des termes

Il est naturel qu'au cours de plus de trois siècles d'histoire du DAF, de nombreux termes de pharmacie sont devenus obsolètes. Le Tableau 2 démontre que treize mots (dont 3 couples de variantes, *antimonial/antimonié*, *basilicon/basilicum*, *diachylon/diachylum*) ont disparu entre la 8^e (1935) et la 9^e édition. La suppression de dénominations de médicaments, de principes actifs et de formes galéniques est souvent due à la suppression de ces termes des pharmacopées officielles lorsque les experts de l'époque jugent que le médicament concerné n'est plus efficace. Les efforts pour remplacer des noms de marques déposées par des termes génériques et les anglicismes par des formes françaises correspondantes peuvent représenter une autre cause de l'appauvrissement du vocabulaire de la pharmacie, même si ces deux tendances sont trop récentes encore pour se manifester dans le DAF.

¹³ Selon le DAF, le verbe, emprunté du latin *adulterare* (« altérer, corrompre »), est attesté depuis le 14^e siècle au sens de « commettre l'adultère ».

	1 ^{re} éd.	2 ^e éd.	3 ^e éd.	4 ^e éd.	5 ^e éd.	6 ^e éd.	7 ^e éd.	8 ^e éd.	9 ^e éd.
<i>aloétique</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>antimonial</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>antimonié</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>basilicon</i>	-	-	-	+	+	+	+	+	-
<i>basilicum</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>cribration</i>	-	-	-	+	+	+	+	+	-
<i>diachylon</i>	-	-	-	+	+	+	+	+	-
<i>diachylum</i>	-	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>épispastique</i>	-	-	-	+	+	+	+	+	-
<i>ergotine</i>	-	-	-	-	-	-	-	+	-
<i>madéfaction</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>madéfier</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-
<i>populéum</i>	-	-	-	-	-	+	+	+	-

Tableau 2. Termes du domaine « pharmacie » disparus de la 9^e édition du *DAF*

D'autre part, il y a des termes qui continuent à être enregistrés dans le *DAF* malgré la disparition de leur acception pharmaceutique. Les mots *épicarpe* et *péricarpe* étaient inclus uniquement dans les 4^e et 5^e éditions (1762, 1798) comme synonymes appartenant à la terminologie de la pharmacie, avec le sens d'un « topique qu'on applique au poignet sur le pouls ». Ce couple de mots y figure toujours, mais en tant que termes de la botanique avec des sens fort différents dus à l'évolution sémantique divergente de leur étymon grec, désignant « partie extérieure du péricarpe d'un fruit » (*épicarpe*) et « partie du fruit qui entoure et protège la graine » (*péricarpe*). D'autres termes disparaissent de la terminologie concernée, tout en se maintenant dans le langage commun avec un effet stylistique spécial ou phraséologique, ce qui est le cas de l'évolution du sens d'*apothicaire*. Selon Rey (2011), le mot provenant du grec *apothēke* « magasin » désignait, dès l'ancien français, « une personne qui vend des produits rares et médicamenteux, y compris des épices [...] et des produits exotiques, comme le sucre », ayant aussi un sens spécialisé, « préparateur et vendeur de médicaments ». En français moderne, dans la 1^{re} édition (1694) du *DAF*, le terme désigne toujours simplement une profession :

APOTHICAIRE s. m. Celuy dont la profession est de preparer les drogues pour la guerison des malades.

Cette définition est reprise dans les 6^e et 7^e éditions (1835, 1878), qui signalent déjà le vieillissement du terme avec une remarque que « pharmacien est aujourd'hui plus usité ». La 8^e édition (1935) spécifie une nuance péjorative du mot :

APOTHICAIRE s. m. Celui qui préparait et vendait des médicaments. Il ne s'emploie plus que par dénigrement et il a été remplacé dans l'usage ordinaire par pharmacien.

La remarque sur l'aspect dépréciatif du mot n'est plus retenue dans la 9^e édition qui garde le mot, mais ajoute qu'il s'agit d'une ancienne dénomination :

APOTHICAIRE nom masculin. Anciennement. Celui qui préparait et vendait des médicaments.

La 9^e édition répertorie aussi le phrasème *compte apothicaire*, c.-à-d. un compte « sur lequel il y aurait beaucoup à rabattre, ou très minutieux et compliqué ». Ajoutons qu'une autre désignation de la profession, *pharmacopole*, a temporairement figuré dans les 6^e et 7^e éditions (1835, 1878), avec la mention qu'il s'agit d'un mot employé « par plaisanterie », et avec le phrasème *un pauvre pharmacopole*, avant d'en disparaître définitivement.

3.5. Évolution des termes et la marque de registre

Catach (1996) observe que les remarques concernant le registre de langue sont rares dans le *DAF*, excepté les notes « bas », « vulgaire », « vieilli » ou « anciennement ». Quelques entrées de notre corpus sont assorties de la remarque « vieilli » (les exemples ci-après) ou même « très vieilli » dans le cas de *manipule*, « poignée de plantes, d'herbes, de graines entrant dans la composition d'un remède ». Il est intéressant de constater que certains termes sont marqués comme « vieillis » dès leur première intégration dans le *DAF*, comme *soluté* qui a été ajouté en tant que mot obsolète dans la 9^e édition, avec la remarque qu'on utilise aujourd'hui solution.

D'autres mots ont, pour ainsi dire, « vieilli » au cours de leur présence dans le *DAF*, comme *kermès*, « préparation à base d'antimoine, employée comme expectorant », *looch*, « potion sirupeuse adoucissante et calmante », comme encore deux vieux emprunts à l'arabe, *pulpe*, « pâte obtenue en écrasant la partie charnue de certains végétaux », avec ses dérivés *pulper* et *pulpation*, et *fecès*, « sédiment qui reste au fond d'un liquide trouble après qu'on l'a laissé reposer ». Tous ces mots portent la marque « vieilli » dans la 9^e édition, alors que dans la 8^e édition, ils figurent encore sans aucune marque.

Pour certains autres termes, une remarque « anciennement » est ajoutée : *électuaire* « préparation de consistance pâteuse, constituée d'un mélange de substances végétales ou minérales réduites en poudre et liées avec du sirop ou du miel », *dorer* « *dorer des pilules*, les couvrir d'une mince pellicule d'or », *opiat* « préparation à base d'opium » ou *rob* « sirop à base de suc de fruits cuits concentré et très épais ». La remarque désigne des réalités d'une époque révolue. Il nous semble que la note « pharmacie ancienne », ajoutée à quelques autres termes de notre échantillon (*oxycrat*, *oxymel*, *santonine*, *semen-contra*), remplit la même fonction.

4. Conclusion

Kocourek (1982, p. 22) remarque que la terminologie, « répondant continuellement aux activités et aux développements variés, a un caractère fugace, transitoire, dynamique » et la terminologie de la pharmacie n'échappe pas à la règle. L'analyse des termes de pharmacie dans les neuf éditions du *DAF* a révélé un grand nombre de changements au cours du temps. Non seulement les termes apparaissent et disparaissent, notamment dans certaines éditions, mais ils peuvent subir des transformations diverses.

Les deux phénomènes, apparition et disparition des termes, sont attestés presque dans toutes les éditions du *DAF*, comme le démontre le Tableau 3. Les statistiques sont cependant peu précises parce qu'elles ne concernent que les termes classés dans le domaine « pharmacie » et, comme nous l'avons vu ci-dessus, il y a un certain nombre de termes qui, tout en relevant de la pharmacie, ne sont pas marqués comme appartenant à ce domaine ou sont marqués comme appartenant à d'autres domaines, comme la médecine, la chimie, la biologie, etc.

	Nombre de termes apparus	Nombre de termes disparus
1 ^{re} éd.	1	–
2 ^e éd.	–	–
3 ^e éd.	–	–
4 ^e éd.	31	5
5 ^e éd.	2	6
6 ^e éd.	21	–
7 ^e éd.	5	21
8 ^e éd.	11	13
9 ^e éd.	24	–

Tableau 3. Apparitions et disparitions dans chaque édition des termes portant à ce moment-là la marque du domaine « pharmacie » selon la recherche avancée du *DAF*

L'apparition de nouveaux termes est liée particulièrement à la néologie technologique, par ex. à la découverte d'un nouveau médicament, d'un principe actif ou d'une substance pharmaceutique, tandis que la disparition des termes découle notamment de leur obsolescence, de leur suppression des pharmacopées officielles, etc. De plus, les termes peuvent acquérir ou perdre la marque du domaine, ne figurant plus dans le *DAF* comme appartenant à la pharmacie, mais comme unités non marquées. Pour ces raisons, il est difficile de quantifier le nombre de termes de pharmacie dans les différentes éditions du *DAF*. En revanche, un mot de la langue commune peut se spécialiser, devenant terme dans l'édition suivante. Grâce à l'outil de recherche avancée, il est possible d'observer les transformations de la définition de certains termes, allant d'une simplicité dans les premières éditions vers une précision scientifique dans les dernières.

Bouverot (1998, p. 242) remarque que même si les mots appartenant au vocabulaire commun ont été historiquement séparés des termes et même si ces derniers étaient réservés aux ouvrages spécialisés, les mots circulent entre les deux groupes. Évidemment, les deux types de dictionnaires, généraux et spécialisés, anticipent les besoins différents selon les usagers. Un spécialiste ou un linguiste peut puiser des informations sur la discipline concernée en consultant un dictionnaire spécialisé. En revanche, l'étude de la terminologie dans un dictionnaire général, qui ne veut intégrer que les termes en usage aussi hors du milieu professionnel, peut nous fournir des informations précieuses concernant l'importance portée aux sciences et techniques par le grand public, reflétant souvent d'importants changements sociétaux. Même si la métalexigraphie historique a fait l'objet de nombreuses études, ses apports pour la recherche en langue de spécialité sont beaucoup plus rares. Le présent article veut remplir un certain vide dans ce domaine, en observant la terminologie intégrée dans les éditions successives du *DAF* qui, dès le début, souhaitait décrire « la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens ». Cette étude a permis de montrer comment les attitudes à l'égard des termes de pharmacie se sont développées au fil du temps et comment la discipline elle-même a évolué. Ces résultats peuvent ensuite être utiles, entre autres, dans l'enseignement de la terminologie pour montrer l'évolution de certains domaines scientifiques, de leurs terminologies et de leur traitement dans des produits lexicographiques.

Rondeau (1984, p. 1) constate une présence importante de termes dans le lexique contemporain en soulignant que, dans les langues des pays industrialisés, « la masse lexicale comprend un nombre de termes spécialisés plus important que celui des mots de la langue commune ». En ce qui concerne la diffusion du lexique spécialisé dans la communication quotidienne, Cabré (1998, p. 26) met en avant le développement des moyens de communication de masse. En accord avec ces phénomènes, l'Académie française, malgré sa réticence à l'égard des termes dans les premières éditions du *DAF*, a progressivement changé d'attitude, se rendant très bien compte du rôle des termes et des terminologies et de leur présence dans la langue contemporaine. Ainsi, nous pouvons conclure avec la citation de la préface à la dernière édition du *DAF* qui exprime cette évolution de manière suivante :

L'extraordinaire expansion des sciences, de toutes les sciences y compris les sciences humaines, au long de ce siècle, la multiplication des découvertes en tous domaines et toutes directions, depuis l'infini de l'espace jusqu'aux plus infimes particules d'énergie, l'essor de la biologie, et celui, parallèle, de la médecine, l'abondance de techniques nouvelles et leur introduction dans les habitudes quotidiennes, l'apparition de professions neuves et la transformation de presque toutes les professions traditionnelles, la modification des rapports sociaux avec des conséquences obligées dans les diverses branches du droit, les changements également qui sont intervenus dans les relations diplomatiques et l'organisation de la communauté internationale, enfin l'interpénétration des langages provoquée par le développement des communications, tout cet ensemble a produit une fabuleuse prolifération de vocables. Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer ! (Académie française, 2024a).

Bibliographie

- Académie française (2024a). *Les neuf préfaces*. <https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/les-neuf-prefaces> (consulté le 14 juillet 2024).
- Académie française (2024b). *Dictionnaire de l'Académie française*. <https://www.dictionnaire-academie.fr> (consulté le 14 juillet 2024).
- Académie nationale de Pharmacie (1997, 2001). *Dictionnaire des sciences pharmaceutiques et biologiques*. Louis Pariente.
- Académie nationale de Pharmacie (2024). *Le dictionnaire*. <https://dictionnaire.acadpharm.org> (consulté le 28 septembre 2024).
- Benhamou, S., Roucher, E. & Buffin, J. (1997). Première édition. In B. Quemada (éd.), *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992* (pp. 7-59). Éditions Champion.
- Bouverot, D. (1998). Mots nouveaux et vocabulaires spéciaux dans le Dictionnaire de l'Académie. In B. Quemada & J. Pruvost (Éds.), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne* (pp. 237-252). Honoré Champion.
- Cabré, M. T. (1998). *La terminologie. Théorie, méthode et applications*. Les Presses de l'Université d'Ottawa/Armand Colin.
- Catach, L. (2023). Quelques considérations et retours d'expérience sur les éditions numériques du *Dictionnaire de l'Académie française* et du *Dictionnaire de l'Académie nationale de médecine*. *Études de linguistique appliquée*, 211, 283-296. <https://doi.org/10.3917/ela.211.0029>.
- Catach, N. (1996). Les dictionnaires de l'Académie française. *Digital Studies/le Champ Numérique*, 4. <http://doi.org/10.16995/dscn.210>.
- Clavería, G. & Freixas, M. (2023). Le lexique spécialisé dans le DRAE (1869, 1884 et 1899) : panorama général. *Cahiers de lexicologie*, 123, 33-58.
- Firkin, B. G. & Whitworth, J. A. (1987). *Dictionary of medical eponyms*. The Parthenon Publishing Group.
- Gaudin, F. & Guespin, L. (2000). *Initiation à la lexicologie. De la néologie aux dictionnaires*. Duculot.
- Gómez de Enterría, J. (2023). La evolución del léxico médico del s. XIX en las ediciones del DRAE de 1869, 1884 y 1899. *Cahiers de lexicologie*, 123, 59-78.
- Gostkowska, K. (2010). Le transfert des termes entre les disciplines scientifiques. Sur l'exemple du génie biomédical. *Romanica Wratislaviensia*, 57, 47-58.
- Guitard, Eugène-Humbert (1926). Les dictionnaires et les traités de botanique médicale : un essai de bibliographie pratique. *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 53, 333-344.
- Holeš, J. & Honová, Z. (2023a). La métaphore terminologique sur l'exemple des termes tchèques et français du domaine d'astronomie et d'astrophysique. *Linguistica Silesiana*, 44(2), 109-120. <https://doi.org/10.24425/linsi.2023.146649>.
- Holeš, J. & Honová, Z. (2023b). La métaphore terminologique filée en français et son rôle dans les textes de vulgarisation scientifique. L'exemple de la métaphore militaire. *Journal of Foreign Languages*. 15(1), 7-19. <https://doi.org/10.4312/vestnik.15.7-19>.
- Holeš, J. & Honová, Z. (2023c). Term in non-specialised context. Case of determinologisation of psychiatric terminology. *Folia Linguistica et Litteraria*, 45, 65-77. <https://doi.org/10.31902/fl.45.2023.4>.
- Humbley, J. (2018). *La néologie terminologique*. Lambert-Lucas.
- Kocourek, R. (1982). *La langue française de la technique et de la science*. Oscar Brandstetter Verlag.
- Lafont, O. (2021). *Apothicaire & pharmaciens. L'histoire d'une conquête scientifique*. (n.p.) John Libbey Eurotext.
- Quemada, B. (Éd.) (1997). *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*. Honoré Champion.
- Quemada, B. (1998). La lexicographie du français au XVII^e siècle. In B. Quemada & J. Pruvost (Éds.), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne* (pp. 41-68). Honoré Champion.
- Rey, A. (dir.) (2011). *Dictionnaire historique de la langue française*. Éd. numérique. Paris : Robert.
- Rondeau, G. (1984). *Introduction à la terminologie* (2^e éd.). Boucherville. Gaëtan Morin.
- Rouleau, A., Gauthier, H., Cormier, C. M. & Boulanger, J.-C. (2006). Les termes des arts et des sciences dans le Dictionnaire de l'Académie française : le discours des préfaces et sa réalisation dans le Dictionnaire. In D. Candel & F. Gaudin (Éds.), *Aspects diachroniques du vocabulaire* (pp. 185-208). Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Sourmia, J.-C. & Guran, P. (2000). Le français de la médecine. In G. Antoine & B. Cerquiglini (Éds.), *Histoire de la langue française 1945-2000* (pp. 410-424). CNRS.
- Wooldridge, T. R. (1998). Projet d'informatisation du Dictionnaire de l'Académie française. In B. Quemada & J. Pruvost (Éds.), *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne* (pp. 309-320). Honoré Champion.